

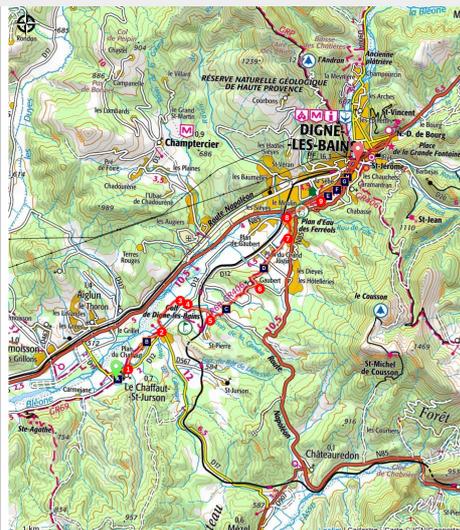
LE CHAFFAUT - DIGNE-LES-BAINS - Sur le GR® 69 La Routo, itinérance pastorale - ETAPE 9



Le Chaffaut-Saint-Jurson



Sur les drailles (©Stefano Blanc - PNR Verdon)



Dernière étape pour rejoindre Digne les Bains, ville thermale et capitale historique de la lavande

Une étape toute en douceur le long de la Bléone, pour rejoindre Digne les Bains la préfecture des Alpes de Haute Provence située aux limites des Alpes et de la Provence la ville s'étire dans un paysage de moyennes montagnes lui assurant une qualité environnementale exceptionnelle

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

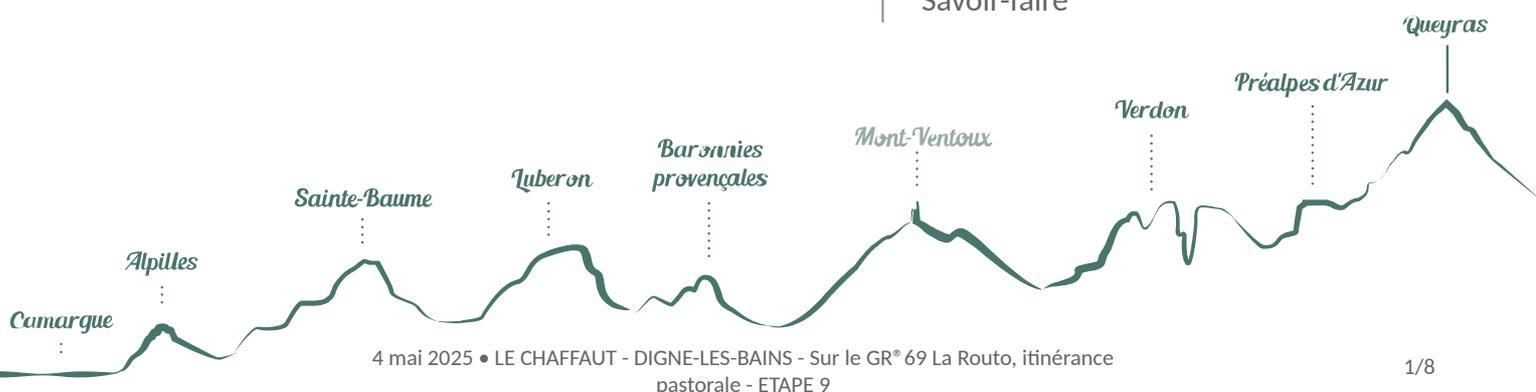
Longueur : 11.4 km

Dénivelé positif : 222 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Elevage et pastoralisme,
Géologie, Patrimoine et histoire,
Savoir-faire



Itinéraire

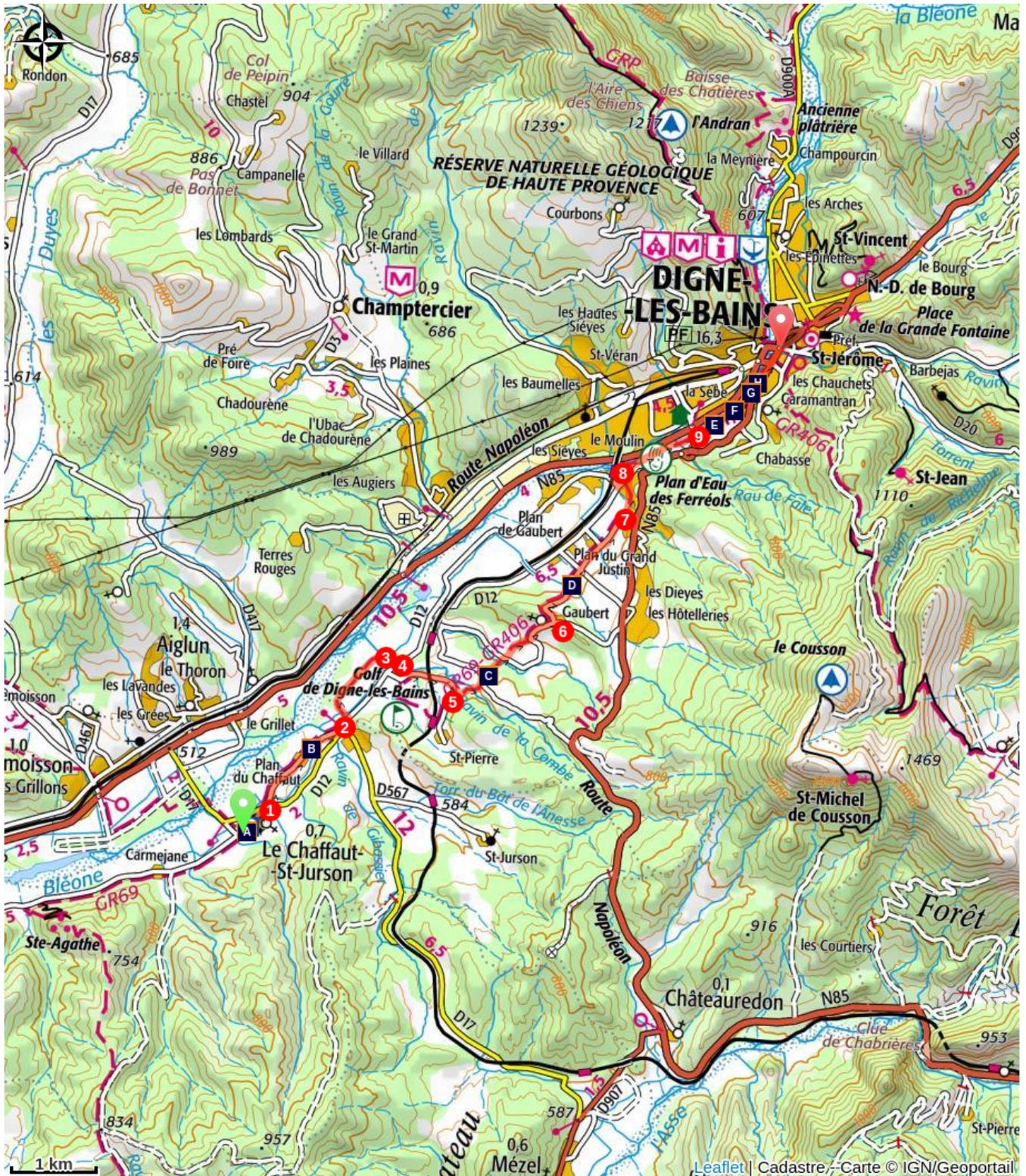
Départ : Eglise Saint-Barthélémy, Le Chaffaut

Arrivée : Office de tourisme Provence Alpes, Digne-les-Bains

Balisage :  GR®

- 1 - A la sortie du village traverser la D 17 et prendre à gauche au poteau (la distillerie)
- 2 - Poursuivre tout droit par la D 12 et bifurquer à gauche après 125 m puis continuer sur le sentier
- 3 - Continuer le long du sentier à gauche
- 4 - Enjamber la D 12 par le pont piétonnier continuer tout droit
- 5 - Au poteau « Chemin de Saint-Pierre » bifurquer sur la gauche
- 6 - Au panneau « Gaubert » prendre à gauche puis à droite et descendre à gauche par le large chemin
- 7 - A la croisée poursuivre à gauche puis tourner à gauche sur la D 12 et virer à droite
- 8 - Longer la Bléone par la piste cyclable sur la droite après le plan d'eau passer sous le pont
- 9 - Continuer tout droit le long de la Bléone pour atteindre le centre de Digne

Sur votre chemin...



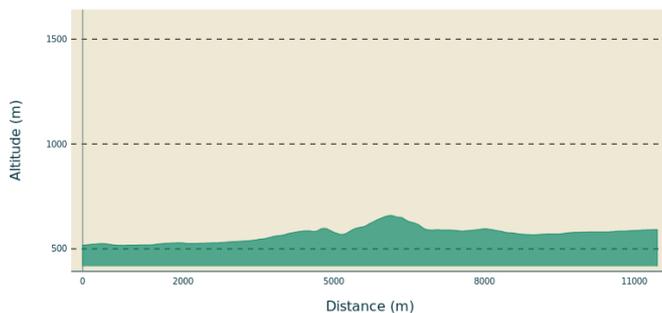
- | | |
|---|--|
|  Le Comte est bon (A) |  Un problème d'arithmétique (B) |
|  Contre les maladies des troupeaux (C) |  Le droit de veto et ses rapports (D) |
|  A Digne ils ont la dalle (E) |  Retour aux sources (F) |
|  Le train train quotidien (G) |  Digne se met enfin dans le bain (H) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Lire les recommandations concernant les patous, l'élevage ovin est très présent sur ce territoire
- Informez-vous pendant la saison estivale sur l'accès des massifs forestiers (juin à septembre) voir ci-dessous en savoir plus et Conseils et recommandations en haut à droite du site chemins des parcs
- Consultez de préférence la météo avant chaque départ
- Prendre de l'eau, prévoir plusieurs gourdes (1,5 litre minimum pour une randonnée d'une journée) Je préconise 3 Litres
- Chapeau et bonne chaussures

Profil altimétrique



Altitude min 517 m
Altitude max 660 m

Parking conseillé

Parking Place du Lavoir, Le Chaffaut

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Verdon -
Domaine de Valx



Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

info@parcduverdon.fr

Tel : +33 (0)4 92 74 68 00

<http://www.parcduverdon.fr/>

Sur votre chemin...



Le Comte est bon (A)

Mais la véritable "star" du village reste sans conteste le château de la Gremuse. Cette massive bâtisse carrée, un peu décrépite mais toujours imposante, veille sur un petit parc arboré et quelques dépendances. Erigé au XVe s. sous l'Ancien Régime, il a conservé une superbe porte cloutée, témoin de son histoire. Aujourd'hui encore, le château appartient à un comte, qui ouvre volontiers ses portes aux visiteurs... lorsqu'il est de passage au village. Les curieux et passionnés de patrimoine auront donc tout intérêt à guetter sa venue !

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Un problème d'arithmétique (B)

Un problème posé à des écoliers bas-alpins du cours moyen en 1928 : « Un maquignon a acheté un troupeau de moutons qui lui a coûté 1 320 francs. S'il l'avait payé 140 frs 25 de plus, chaque mouton lui aurait coûté 44 frs 25. Quel est le prix d'achat d'un mouton ? ». je vous laisse deviner !!

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Contre les maladies des troupeaux (C)

À partir du XIXe siècle, l'état de santé des troupeaux est une préoccupation de l'Administration. Les conducteurs ont ainsi l'obligation de faire examiner leurs bêtes, à la montée comme à la descente, par un vétérinaire qui leur délivre un certificat, ce qui complique singulièrement leurs transhumances. Les maladies les plus fréquentes sont la clavelée, la fièvre aphteuse et la gale.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Le droit de veto et ses rapports (D)

Le service vétérinaire des Basses-Alpes produit alors chaque année un rapport sur la transhumance. Celui de 1930 indique la provenance des troupeaux, « indigènes » mais aussi « algériens », venant marginalement des Alpes-Maritimes et du Vaucluse, un peu plus du Var, et, surtout, des Bouches-du-Rhône. Sur 169 000 ovins en transhumance en 1929, 120 000 proviennent de ce dernier département, dont 51 000 ovins africains, souvent porteurs de la fièvre aphteuse.

Crédit photo : DP



A Digne ils ont la dalle (E)

Mise au jour pour la première fois en juin 1941, c'est en 1979 que des travaux de terrassement sont effectués pour dégager la dalle, qui révèle alors environ 600 ammonites sur 160 m². Jusqu'en 1994 seulement 200 m² étaient visibles. Après cette date, la Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence a entrepris de dégager environ 150 m² supplémentaires pour atteindre une surface totale de 320 m². On peut aujourd'hui observer plus de 1500 ammonites de toutes tailles sur cette "dalle à ammonites"

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon



Retour aux sources (F)

En 1991, une fouille de sauvetage permet de mettre à jour une maison gallo-romaine à péristyle aménagée autour d'une cour intérieure. Après étude des vestiges, les archéologues estiment qu'il s'agissait d'une « hostellerie résidentielle » ayant fonctionné durant le II^e siècle après JC, mais dont les fondements remontent au début de notre ère. Les vestiges attestent de la présence à proximité des premiers thermes de la Dinia antique, et donc de l'utilisation de l'eau de sources thermales chaudes.

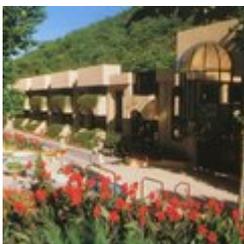
Crédit photo : DR



Le train train quotidien (G)

En 1930, quatorze troupeaux « indigènes », soit 3 686 bêtes, et trente-sept troupeaux « algériens », soit 7 945 bêtes, sont transportés par chemin de fer. Cette pratique est déjà ancienne. En 1911, le maire de Prads relève que le berger Joseph Boyer est parti de sa commune le 12 octobre avec son troupeau de 243 brebis pour prendre le train à Digne et retourner à Montbel, près de La Crau, dans le Var. Le lendemain, André Barion quitte Prads avec 615 bêtes pour la gare de Digne, pour rejoindre Lamanon, dans les Bouches-du-Rhône

Crédit photo : DP AD 04



Digne se met enfin dans le bain (H)

En 1975, la municipalité conclue un accord avec la Société Thermale, exploitant privé, afin de reprendre la gestion directe des thermes. Pour ce faire, une régie thermique municipale est créée en 1979 et la commune fait construire un nouvel établissement thermal, ouvert en 1982, réaménagé et modernisé depuis 40 ans. Une décennie de volontarisme et d'investissements massifs qui permet à Digne de prendre, cette fois officiellement, le nom de « Digne-les-Bains » en 1988

Crédit photo : DR



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

